



ATTESTATION

Je soussigné Jean-François Irigoyen, Maire de la commune de Saint Jean de Luz, atteste qu'il s'est produit sur le territoire de la commune de violents coups de vents soufflant en tempête avec fortes rafales et cumuls importants dans la nuit du 2 au 3 novembre 2019.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Saint-Jean-de-Luz, le 4 novembre 2019

Jean-François IRIGOYEN
Maire de Saint-Jean-de-Luz
Président du Syndicat de la Baie de
Saint-Jean-de-Luz et Ciboure

